



Ville de Chirongui

Pôle Social

Chirongui, lundi 18 septembre 2017

**Nos réf. : 57/PS/CC/2017**  
**Affaire suivie par : Cécile HAMMERER**  
**social@chirongui.yt**

**Monsieur le Premier Ministre de la  
République Française**

**Copie : Monsieur le Ministre du Travail**  
**Madame la Ministre de l'Outre-mer**  
**Monsieur le Préfet de Mayotte**  
**Association des Maires de France**

**Objet : Contrats aidés – cf courrier du 11 août 2017 48PSCC2017**

Monsieur le Premier Ministre,

Je reviens vers vous suite à mon courrier du 11 août dernier resté sans réponse. Je vous alertais alors sur les conséquences de la baisse des contrats aidés pour les communes de Mayotte, dont l'autonomie financière, vous le savez, n'est pas encore acquise.

Monsieur le Premier Ministre, cette décision qui nous a été communiquée par voie de presse nous a surpris tant par son calendrier (en pleines vacances scolaires juste avant la rentrée des classes) que par sa brutalité.

Comme je vous l'exprimais en août dernier, nos collectivités sont fortement dépendantes des contrats aidés et notamment des CUI – CAE. Nos budgets étant amputés d'une partie de la DGF en raison de la sous-estimation des chiffres réels de la population mais également des taxes locales car comme l'a notifié la Cour des Comptes, la préparation de la départementalisation mise en place il n'y a que 6 ans, n'avait pas permis la création d'un véritable plan d'adressage.

Sous accompagnées par le droit commun et dans l'incapacité de recouvrer nos recettes fiscales, les emplois aidés nous permettaient d'exercer tant bien que mal, les compétences qui nous étaient dévolues :

- Entretien des voiries
- Entretien des écoles du 1<sup>er</sup> degré
- Animation périscolaire
- Médiation et sécurité publique
- Missions de gardiennage
- ...

Or, cette annonce soudaine a mis nos collectivités sur le fait accompli et dans l'incapacité de préparer et d'anticiper cette décision, d'autant que la plupart des contrats venaient à échéance en septembre 2017.

En élus responsables, nous avons décidé de nous battre pour continuer à assurer nos missions de services publics. J'ai ainsi eu recours en urgence à une association intermédiaire qui nous a mis à disposition des agents pour assurer l'entretien des établissements scolaires. Cette solution provisoire représente un coût à l'année de 190 080 euros tandis qu'avec l'accompagnement de l'Etat via les contrats aidés, notre commune déboursait 19 800 euros par an en 2016. Je vais être également dans l'obligation de recruter des vacataires pour l'entretien de mes voiries et d'autres missions indispensables à la garantie de la propreté et de la tranquillité publique à Chirongui. Nos estimations s'élèvent à plus de 500 000 euros par an. Ces dépenses non programmées au budget vont peser très lourd sur les comptes de nos communes qui, comme vous le savez, peinent à sortir du rouge.

Monsieur le Premier Ministre, cette lettre n'est pas le courrier larmoyant d'une collectivité qui mendie assistance mais très précisément un appel à la solidarité nationale, de la part d'un territoire qui demande de la stabilité dans les politiques d'accompagnement. Nous nous battons au quotidien pour nous structurer, pour professionnaliser nos équipes, pour expérimenter des actions innovantes au service de nos concitoyens.

Dans mon précédent courrier j'ai tenu à vous illustrer ma stratégie pour me doter d'ingénierie et ainsi recourir aux fonds européens. Nous ne sommes pas attentistes et je puis vous assurer que nous prenons toute la mesure de nos responsabilités. Nous œuvrons au quotidien avec nos équipes et avec le soutien des services déconcentrés de l'Etat pour rattraper notre retard dans tous les domaines (Education, logement, assainissement, développement économique, tourisme...) et cela porte ses fruits. Toutefois, nous n'avons que 6 ans de départementalisation et pour cette raison, nous ne pouvons être traités comme les autres départements.

Ainsi, je vous serai grès Monsieur le Premier Ministre, de reconsidérer votre position concernant les emplois aidés à Mayotte, d'une part pour nous permettre de stabiliser les efforts fournis jusqu'ici mais également pour poursuivre notre structuration. Dans le cas contraire et au vu des dépenses qui nous attendent, une mise sous tutelle de nos collectivités est à craindre ainsi qu'un véritable coup de frein aux différents projets d'aménagement et de développement que nous portons.

Je vous renouvelle ma proposition d'échanger plus amplement sur la situation des collectivités mahoraises. Comptant sur votre compréhension, veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma plus haute considération.

Le Maire de Chirongui  
Hanima IBRAHIMA



A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.